

L'Anse-Saint-Jean, le 24 octobre 2022.

Je, soussigné, par les présentes, certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Greffier-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 24 octobre 2022 à 19 h, sous la présidence de M. Richard Perron, maire.

Sont présents :           Monsieur Richard Perron  
                                  Monsieur Michel Boudreault  
                                  Monsieur Carl Brassard  
                                  Monsieur Yvan Côté  
                                  Monsieur Daniel Boudreault  
                                  Monsieur Claude Bouchard

Est présente également madame Annick Boudreault, greffière-trésorière adjointe

Est absent :               Monsieur Daniel Corbeil

304-2022  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Claude Bouchard.

305-2022  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Michel Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**1. Ouverture de la séance**

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. Sujets à l'ordre du jour**

3.1 Attribution des chemins de tolérance aux entrepreneurs soumissionnaires

3.2 Attribution du contrat pour l'entretien pendant l'hiver des chemins municipaux pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

3.3 Attribution du contrat pour l'entretien des aires de stationnement, bornes-fontaines et conteneurs pendant l'hiver - années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

3.4 Proposition Aquater-Eau inc. - amélioration du système d'approvisionnement d'eau potable du village alpin du Mont-Édouard - réhabilitation et nettoyage de puits de captage d'eau souterraine P-1

3.5 Proposition Aquater-Eau inc. - amélioration du système

d'approvisionnement d'eau potable du village alpin du Mont-Édouard -  
recherche en eau souterraine - travaux exploratoires

- 3.6 Retrait du chemin Éphrem-Houde des chemins de tolérance 2022-2023
- 3.7 Acceptation de la démission de Monsieur Patrice Tremblay au poste de journalier spécialisé
- 3.8 Ouverture du poste de journalier spécialisé temps plein
- 3.9 Acceptation de la soumission de l'entreprise Éric Côté Sable & Gravier - Aménagement de deux dalles de béton
- 3.10 Offre de service de la compagnie SPI concernant l'élaboration du programme de cadénassage

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. FERMETURE DE LA SÉANCE**

306-2022

ATTRIBUTION DES CHEMINS DE TOLÉRANCE AUX ENTREPRENEURS  
SOUSSIONNAIRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté la résolution 298-2022 concernant les chemins de tolérance sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation auprès de quatre entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs ont soumissionné par secteur;

Il est proposé par Monsieur Carl Brassard, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer les contrats de déneigement selon les secteurs suivants :

Soumissionnaire	Secteur	Prix
9333-7931 QUÉBEC INC. Monsieur Anthony Gaudreault	Secteur Lac Simon	9 720 \$ plus taxes
Lauréat Gagné inc.	Secteur Mont-Édouard	9 000 \$ plus taxes
	Chemin des Plateaux	2 000 \$ plus taxes
Jacquelin Lavoie Entrepreneur général	Secteur coin des routes et Route 170	6 000 \$ plus taxes
Thomas Boudreault	Secteur Village	3 000 \$ plus taxes

307-2022

ATTRIBUTION DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN PENDANT L'HIVER DES  
CHEMINS MUNICIPAUX POUR LES ANNÉES 2022-2023, 2023-2024 ET 2024-  
2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour l'entretien pendant l'hiver des chemins et stationnements municipaux par le biais du SEAO;

CONSIDÉRANT QU'UN seul soumissionnaire a déposé une offre de service et que celle-ci est conforme;

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise Lauréat Gagné Inc. telle que déposée pour l'entretien pendant l'hiver des chemins municipaux et d'octroyer le contrat pour 3 ans couvrant les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

308-2022

ATTRIBUTION DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES AIRES DE STATIONNEMENT, BORNES-FONTAINES ET CONTENEURS PENDANT L'HIVER - ANNÉES 2022-2023, 2023-2024 ET 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour l'entretien pendant l'hiver des chemins et stationnements municipaux par le biais du SEAO;

CONSIDÉRANT QU'UN seul soumissionnaire a déposé une offre de service et que celle-ci est conforme;

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Michel Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise Lauréat Gagné Inc. telle que déposée pour l'entretien pendant l'hiver des stationnements, bornes-fontaines et conteneurs et d'octroyer le contrat pour 3 ans couvrant les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

309-2022

PROPOSITION AQUATER-EAU INC. - AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT D'EAU POTABLE DU VILLAGE ALPIN DU MONT-ÉDOUARD - RÉHABILITATION ET NETTOYAGE DE PUIXS DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE P-1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la responsabilité de gérer le puits P-1;

CONSIDÉRANT QUE ce puits dessert les infrastructures de villégiature construite au début des années 90;

CONSIDÉRANT QUE le puits P-1 est en opération depuis une quinzaine d'années et n'a jamais fait l'objet d'une réhabilitation ni d'un nettoyage;

CONSIDÉRANT la réception d'un rapport sur la condition du puits stipulant une perte de sa capacité de près de 25 % comparativement à celle prévue lors de sa construction;

Il est proposé par Monsieur Carl Brassard, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition technique et financière d'Aquater-Eau inc. pour l'amélioration du système d'approvisionnement d'eau potable du village alpin du Mont-Édouard, la réhabilitation et nettoyage de puits de captage d'eau souterraine P-1 pour un montant de 38 980 \$ plus taxes.

310-2022

PROPOSITION AQUATER-EAU INC. - AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT D'EAU POTABLE DU VILLAGE ALPIN DU MONT-ÉDOUARD - RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE - TRAVAUX EXPLORATOIRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la responsabilité de gérer le puits P-1;

CONSIDÉRANT QUE ce puits dessert les infrastructures de villégiature construites au début des années 90;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité appréhende une augmentation importante du besoin en eau potable en raison de plusieurs développements domiciliaires en cours;

CONSIDÉRANT QUE le village alpin est actuellement vulnérable face à une pénurie d'eau potable et que la municipalité désire l'aménagement d'un deuxième puits;

Il est proposé par Monsieur Carl Brassard, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition technique et financière d'Aquater-Eau inc. pour l'amélioration du système d'approvisionnement d'eau potable du village alpin du Mont-Édouard, la recherche en eau souterraine et les travaux exploratoires pour un montant de 59 860 \$ plus taxes.

311-2022

RETRAIT DU CHEMIN ÉPHREM-HOUE DES CHEMINS DE TOLÉRANCE 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires demandent le retrait de la rue Éphrem-Houe des chemins de tolérance 2022-2023;

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer la rue Éphrem-Houe des chemins de tolérance.

312-2022

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR PATRICE TREMBLAY AU POSTE DE JOURNALIER SPÉCIALISÉ

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de Monsieur Patrice Tremblay au poste de journalier spécialisé temps plein.

313-2022

OUVERTURE DU POSTE DE JOURNALIER SPÉCIALISÉ TEMPS PLEIN

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Patrice Tremblay au poste de journalier spécialisé temps plein;

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter une personne le plus rapidement possible;

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Michel Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à procéder à l'ouverture du poste de journalier spécialisé temps plein.

314-2022

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE L'ENTREPRISE ÉRIC CÔTÉ SABLE & GRAVIER - AMÉNAGEMENT DE DEUX DALLES DE BÉTON

CONSIDÉRANT l'achat de deux génératrices pour la Petite École et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous devons aménager de deux dalles pour l'installation des génératrices;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise Éric Côté Sable & Gravier pour l'aménagement de deux dalles de béton pour la Petite École et la municipalité au montant de 9 600 \$ plus taxes.

315-2022

OFFRE DE SERVICE DE LA COMPAGNIE SPI CONCERNANT L'ÉLABORATION DU PROGRAMME DE CADENASSAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire un programme de cadénassage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède un règlement sur la gestion contractuelle et qu'elle peut donner un contrat de gré à gré pour un montant se situant entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie SPI a déjà travaillé sur d'autres dossiers de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Claude Bouchard, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la compagnie SPI pour l'élaboration de 79 fiches de procédure du programme de cadénassage de la Municipalité au montant de 16 675 \$ plus taxes. Un montant de 7 765 \$ plus taxes, qui correspond à 31 fiches, sera attribué à l'année 2022 et un montant 8 910 \$ plus taxes, qui correspond à 48 fiches, sera reporté en 2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS

316-2022

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Yvan Côté propose la fermeture de la séance à 19 h 17

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / greffier-trésorier

---

Monsieur Richard Perron, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*